

Randonnées chantées

Fiche Technique

L'intervention :

Les randonnées chantées animées par La Loure s'appuient sur un répertoire de chants traditionnels recueillis en Normandie par l'association elle-même ou par les initiatives d'enquêtes antérieures.

Le principe des randonnées chantées repose sur la participation du public. Le répertoire utilisé consiste en des chansons à répondre. Un meneur entonne la chanson qui est répondue par l'ensemble du groupe. Cela se fait de manière entièrement orale, les paroles n'étant pas distribuées. Par ce procédé, nous privilégions la logique de transmission orale qui nous est chère et qui permet une plus grande convivialité.

Les randonnées sont animées par 3 intervenants, musiciens-chanteurs. Elles sont généralement accompagnées au violon, instrument le plus adapté à ce genre de prestation par sa légèreté. En cas de pluie ou de risque de pluie, la randonnée peut se faire mais animée entièrement a capella.

En fonction des demandes des organisateurs, la randonnée peut être ponctuée de haltes ouvertes à des interventions en contes, sur l'histoire ou le patrimoine local ou naturel... C'est alors à l'organisateur de solliciter les intervenants compétents sur ces sujets.

Le parcours :

Le parcours doit être compris entre 4 et 8 km. L'idéal est de pouvoir accomplir une boucle, plutôt qu'un aller-retour sur le même circuit.

Le circuit est repéré par l'organisateur et la randonnée elle-même est pilotée par une personne de l'organisation qui connaît le circuit.

Privilégier les chemins assez larges ou les petites routes aux sentiers de type sentiers des douaniers. Ces derniers sont en effet beaucoup trop étroits et le groupe se retrouve en situation de file indienne l'empêchant de participer pleinement à l'animation de la randonnée.

Le groupe :

Dans l'idéal, il ne doit pas dépasser 60 personnes pour permettre à tous de profiter pleinement de l'animation.